



## Assemblée générale

Distr.  
LIMITÉE

A/50/L.36/Add.1  
5 décembre 1995  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

Cinquantième session  
Point 96 c) de l'ordre du jour

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : UTILISATION  
DURABLE ET CONSERVATION DES RESSOURCES BIOLOGIQUES  
MARINES EN HAUTE MER

Australie, Canada, Chili, États-Unis d'Amérique, Fidji,  
Grenade, îles Marshall, Indonésie, Israël, Malaisie,  
Mauritanie, Nouvelle-Zélande, Pérou, Samoa, Singapour,  
Trinité-et-Tobago et Uruguay : projet de résolution

La pêche hauturière au grand filet dérivant et ses  
effets sur les ressources biologiques des mers et  
des océans; la pêche non autorisée dans les zones  
relevant de la juridiction nationale et ses effets  
sur les ressources biologiques marines des océans  
et des mers de la planète; et prises accessoires et  
déchets de la pêche et leur impact sur l'utilisation  
des ressources biologiques marines du monde

Additif

Ajouter les pays ci-après à la liste des auteurs du projet de résolution :

Argentine et Belize

-----